



## *Le package créateur d'entreprise*

*Vous avez la formation, la volonté et le dynamisme pour créer votre propre entreprise artisanale. Ces trois atouts, bien que très importants, ne suffisent pas pour assurer le succès de votre projet.*

*C'est surtout le volet financier, tant lors du lancement de l'entreprise qu'après, qui joue un rôle fondamental. Or les ressources financières du créateur d'entreprise ne suffisent généralement pas pour faire face aux besoins multiples lors du démarrage de son entreprise :*

- l'acquisition d'équipements, machines et outillage*
- l'acquisition d'un ou de plusieurs véhicules*
- la location d'un atelier, d'un magasin, d'un entrepôt...*
- l'acquisition de marchandises et matières premières*
- le financement du cycle d'exploitation (salaires et autres frais de fonctionnement précédant le paiement des factures par les clients)*

### *Notre offre*

La Mutualité d'Aide aux Artisans propose un package global de services répondant aux besoins multiples du créateur d'entreprise, tant en matière de conseil et d'analyse qu'en matière de financement.

#### *Conseils et démarches administratives*

- l'établissement d'un business plan pour analyser et apprécier la rentabilité de votre investissement*
- la constitution, l'introduction et l'appui de votre demande d'un prêt de démarrage auprès de la SNCI*
- l'introduction de votre dossier auprès du Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement pour bénéficier des aides étatiques prévues*
- la demande de l'autorisation d'établissement auprès du Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement*
- le choix de la forme juridique de l'entreprise et, le cas échéant, l'élaboration d'un projet de statuts*



## *Le package créateur d'entreprise*

### *Financement de votre projet de création d'entreprise*

- le cautionnement respectivement d'un prêt bancaire et/ou d'un crédit d'équipement pour financer l'acquisition des équipements professionnels
- le cautionnement d'un crédit-bail (leasing) de matériel roulant
- l'émission d'une garantie loyer
- l'émission d'une garantie de paiement envers l'un ou l'autre fournisseur pour négocier des délais de paiement
- le cautionnement d'une ouverture de crédit en compte courant pour assurer la trésorerie nécessaire au cycle d'exploitation



### *Votre avantage*

Un seul interlocuteur pour analyser et financer votre projet de premier établissement.

### *Les plus de la Mutualité d'Aide aux Artisans*

- l'appartenance à un groupe rassemblant une panoplie de services intégrant le financement de votre projet d'établissement ainsi que les aspects comptables, fiscaux et d'analyse financière
- la notoriété nécessaire au soutien de votre dossier auprès des différents intervenants : ministères, administrations...
- les relations avec les banques actives sur le marché luxembourgeois des P.M.E.



G R O U P E C 3

Pour une meilleure gestion de votre entreprise